

PAROLES DE PAPES

Sachant que le mariage et la famille constituent l'un des biens les plus précieux de l'humanité, l'Église veut faire entendre sa voix et offrir son aide (...). Elle s'adresse en particulier aux jeunes qui s'apprêtent à s'engager sur le chemin du mariage et de la famille, afin de leur ouvrir de nouveaux horizons en les aidant à découvrir la beauté et la grandeur de la vocation à l'amour et au service de la vie.

Saint Jean-Paul II



On ne peut pas préparer les fiancés au mariage avec des rencontres et deux conférences (...). La préparation au mariage doit être plus lente; il faut préparer les fiancés en leur faisant comprendre ce qu'ils font. Ils se marient sans savoir ce que signifient les choses qu'ils se promettent (...), ils n'ont pas pris conscience que c'est pour toujours. Nous devons les accompagner.

Pape François

INSCRIPTIONS :

secretariat@notredamedelacroix.com

CONTACT :

Paroisse Notre-Dame de la Croix
3 place de Ménilmontant 75020 Paris
01 58 70 07 10
www.notredamedelacroix.com



*Préparation
au mariage*

Année 2024 - 2025

Comment procéder ?

Toute préparation au mariage sur la paroisse se fait sur une durée minimum de 8 mois.

Elle comprend deux types de rencontres :

- **Des rencontres individuelles** avec un prêtre ou un diacre de la paroisse.

- **La participation à une session commune de préparation** au mariage.

- Une ou deux rencontres avec un **couple accompagnateur** de la paroisse pour ceux qui en feront la demande.

CHOISIR UNE SESSION COMMUNE

Deux dimanches consécutifs :

- les 19 et 26 janvier 2025

ou

- les 9 et 16 mars 2025

de 16h à 19h30,
messe incluse.

Inscrivez-vous, auprès du secrétariat
secretariat@notredamedelacroix.com

Informations pratiques

Le mariage civil doit précéder la célébration religieuse. Vous devrez donc fournir un certificat de mariage civil avant.

À l'inscription, nous avons besoin d'un extrait complet de vos actes de naissance récents.

Merci également de nous communiquer la date et le lieu de votre baptême lors de votre inscription.

Pour participer financièrement, vous pourrez donner au Denier de l'Eglise sur le site de la paroisse :

www.notredamedelacroix.com